

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20241022-2024_021-BF



République Française
Département de Côtes d'Armor

COMMUNE D'ERQUY

- :: -

DELEGATION DE COMPETENCES

- :: -

TARIFS MUNICIPAUX 2024 - Tarif Campings municipaux

- :: -

DECISION DU MAIRE N° 2024-021

- :: -

Le Maire de la Commune d'Erquy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal N° 2 du 10 septembre 2020, visée en préfecture de Saint-Brieuc le 14 septembre 2020, consentant à Monsieur Henri LABBE, Maire de la Commune d'Erquy, pour la durée totale de son mandat, une délégation de compétences pour effectuer, dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales, divers actes d'administration, et notamment la fixation sans restriction particulière, des tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui ne revêtent pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées,

Vu la décision du maire n°2023-013 adoptant les tarifs des campings municipaux 2023,

Vu l'avis des membres de la commission Budgets et finances locales,

Considérant la nécessité de supprimer le branchement électrique afin d'assurer la sécurité des usagers

DECIDE :

Article 1 : Les tarifs applicables aux campings municipaux sont joints en annexe de la présente décision, une modification a été apportée concernant le tarif de l'aire de camping-car.

Article 2 : La présente décision du Maire peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

23 10 24

ID : 022-212200547-20241022-2024_021-BF

Il peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire du présent arrêté. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

Publié et affiché conformément à l'article L.2122-29 du Code général des collectivités territoriales,
Certifié conforme,

A Erquy, le 22/10/2024
Certifié exécutoire,

Le Maire


Henri LABBE

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 022-212200547-20241022-2024_021-BF

Les tarifs du camping municipal Saint-Michel sont les suivants :

SAISON 2024 : Vendredi 29 mars 2024

au dimanche 29 septembre 2024

CAMPING		2024 (+2,5%)			
		BASSE SAISON		PLEINE SAISON	
		29.03 - 01.07.2024 01.09 - 29.09.2024		01.07 - 01.09.2024	
		HT	TTC	HT	TTC
CAMPING	EMPLACEMENT	Forfait ACSI			
		1 Emplacement -- 2 personnes -- 1 véhicule -- 1 chien -- Elec			
		11,7 €	13,0		
		Forfait Rando / Cyclo			
		1 Emplacement dans la zone dédiée -- 1 Adulte			
		5,9 €	6,6 €	7,8 €	8,7 €
		Forfait Nature 1 personne			
		1 Emplacement -- 1 Adulte -- 1 Véhicule			
		8,7 €	9,7 €	11,7 €	13,0 €
		Forfait Nature 2 personnes			
		1 Emplacement -- 2 Personnes -- 1 Véhicule			
		11,7 €	13,0 €	15,7 €	17,4 €
	FORFAIT	Forfait Confort 1 personne			
		1 Emplacement -- 1 Adulte -- 1 Véhicule -- Elec			
		11,7 €	13,0 €	14,7 €	16,3 €
		Forfait Confort 2 personnes			
		1 Emplacement -- 2 Personnes -- 1 Véhicule -- Elec			
		14,7 €	16,3 €	18,6 €	20,7 €
		Forfait Loisirs (Séjour > à 2 mois consécutifs)			
		1 Emplacement -- 2 Personnes -- 1 Véhicule -- Elec -- Bateau			
		10,8 €	12,0 €		
CAMPING	SUPPLEMENT	Départ Tardif			
		7,2 €	8,0 €	9,1 €	10,1 €
		Adulte / Enfant (+ de 13 ans)			
		3,0 €	3,3 €	4,0 €	4,4 €
		Enfant (de 12 mois à 13 ans)			
		2,0 €	2,2 €	3,0 €	3,3 €
		Voiture			
		2,9 €	3,2 €	2,9 €	3,2 €
		Moto			
		1,9 €	2,1 €	1,9 €	2,1 €
		Bateau ou remorque			
		2,4 €	2,7 €	2,4 €	2,7 €
		Animal vacciné			
		1,4 €	1,6 €	2,4 €	2,7 €
		Electricité			
		3,3 €	3,7 €	4,3 €	4,8 €
		Garage Mort			
		11,7 €	13,0 €	15,7 €	17,4 €

		LODGE ET TENTE	2024 (+2,5)			
			MOYENNE SAISON		PLEINE SAISON	
			26.04 - 06.07.2024 24.08 - 29.09.2024		06.07 - 24.08.2024	
			HT	TTC	HT	TTC
LOCATION	BALI+	Week-end (3 nuits)	191,0 €	212,2 €		
		1 semaine	448,8 €	498,7 €	568,1 €	631,2 €
		Nuit supplémentaire	66,8 €	74,3 €	83,1 €	92,3 €
	BALI+	Week-end (3 nuits)	166,6 €	185,1 €		
		1 semaine	391,9 €	435,5 €	472,6 €	525,1 €
		Nuit supplémentaire	58,7 €	65,2 €	68,6 €	76,2 €
	MOOREA	Nultée	34,4 €	38,2 €	39,1 €	43,5 €
		1 semaine	231,6 €	257,4 €	267,3 €	297,0 €
	MOOREA+	Nultée	39,1 €	43,5 €	48,3 €	53,7 €
		1 semaine	267,3 €	297,0 €	329,1 €	365,7 €

LEGENDE	Bali+ (avec sanitaire) Bali Mooréa Mooréa+ (avec bloc cuisine)
---------	---

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

23 10 24

ID : 022-212200547-20241022-2024_021-BF

		MOBIL-HOME	2024 (+2,5%)					
			Basse Saison		Moyenne Saison		Haute Saison	
			29.03 - 27.04.2024 24.08 - 29.09.2024		27.04 - 06.07.2024		06.07 - 24.08.2024	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
MOBIL-HOME	OCEAN	2 nuits	86,1 €	95,7 €	115,7 €	128,6 €	139,4 €	154,9 €
		1 Semaine	289,2 €	321,3 €	385,6 €	428,5 €	470,7 €	523,0 €
		2 Semaines	567,1 €	630,2 €	755,4 €	839,4 €	922,1 €	1 024,6 €
		3 Semaines	815,6 €	906,2 €	1 087,8 €	1 208,7 €	1 327,2 €	1 474,6 €
		4 Semaines	1 087,8 €	1 208,7 €	1 449,7 €	1 610,7 €	1 769,4 €	1 966,0 €
		Nuit Suppl.	43,1 €	47,8 €	57,9 €	64,3 €	69,7 €	77,4 €
	PAC-MED PMR	2 nuits	117,5 €	130,6 €	156,8 €	174,2 €	188,7 €	209,6 €
		1 Semaine	392,0 €	435,6 €	526,8 €	585,3 €	630,8 €	700,9 €
		2 Semaines	768,1 €	853,5 €	1 032,7 €	1 147,4 €	1 236,1 €	1 373,4 €
		3 Semaines	1 105,0 €	1 227,8 €	1 485,9 €	1 651,0 €	1 778,8 €	1 976,4 €
		4 Semaines	1 473,7 €	1 637,5 €	1 980,9 €	2 201,0 €	2 371,7 €	2 635,2 €
		Nuit Suppl.	58,8 €	65,3 €	78,4 €	87,1 €	94,3 €	104,8 €
	JERSEY	2 nuits	134,6 €	149,6 €	180,0 €	200,0 €	218,0 €	242,2 €
		1 Semaine	447,1 €	496,8 €	597,7 €	664,1 €	729,0 €	810,0 €
		2 Semaines	875,8 €	973,1 €	1 171,0 €	1 301,2 €	1 428,4 €	1 587,1 €
		3 Semaines	1 260,6 €	1 400,7 €	1 685,7 €	1 873,0 €	2 055,7 €	2 284,1 €
		4 Semaines	1 680,8 €	1 867,6 €	2 248,0 €	2 497,7 €	2 740,4 €	3 044,9 €
		Nuit Suppl.	67,3 €	74,8 €	90,0 €	100,0 €	109,0 €	121,2 €
	SUPPLEMENT	SUPPLEMENTS LOCATIFS	Basse Saison		Moyenne Saison		Haute Saison	
			HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
		Animal vacciné	3,7 €	4,1 €	3,7 €	4,1 €	3,7 €	4,1 €
		Forfait ménage BALI/BALI+	38,2 €	42,4 €	38,2 €	42,4 €	38,2 €	42,4 €
		Forfait ménage - MH 2 pers	38,2 €	42,4 €	38,2 €	42,4 €	38,2 €	42,4 €
		Forfait ménage - MH 4 pers	47,7 €	53,0 €	47,7 €	53,0 €	47,7 €	53,0 €
		Forfait ménage - MH 6 pers	57,3 €	63,7 €	57,3 €	63,7 €	57,3 €	63,7 €
		Véhicule supplémentaire	2,9 €	3,2 €	2,9 €	3,2 €	2,9 €	3,2 €
		Départ tardif	14,3 €	15,9 €	14,3 €	15,9 €	14,3 €	15,9 €
		Lit / Chaise Bébé						
		Par jour	2,9 €	3,2 €	2,9 €	3,2 €	2,9 €	3,2 €
		Par semaine	14,3 €	15,9 €	14,3 €	15,9 €	14,3 €	15,9 €

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

23 10 24

ID : 022-212200547-20241022-2024_021-BF

Tarifs services et consommables :

CAUTION	Cautlon MH 2pax	300,0 €
	Cautlon MH 4pax	300,0 €
	Cautlon MH 6pax	300,0 €
	Cautlon Lodge BALI / BALI+	200,0 €
	Cautlon Tente MOOREA / +	150,0 €
	Cautlon Adaptateur prise camping	20,0 €
	Cautlon ménage BALI/BALI+/MOOREA+	42,4 €
	Cautlon ménage - MH 2 pers	42,4 €
	Cautlon ménage - MH 4 pers	53,0 €
	Cautlon ménage - MH 6 pers	63,7 €
PRODUIT	Adaptateur campng	15,0 €
	Badge magnétique	10,0 €
	Carte magnétique	5,0 €
	Clé locatif	8,0 €
	Jeton machine à laver/sécher	3,5 €

LOCATION VELO ELECTRIQUE	Durée	1/2 journée	1 jour	24H	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
	Vélo électrique	27,00 €	33,00 €	51,00 €	58,00 €	79,00 €	99,00 €	119,00 €	134,00 €	144,00 €
	Casque	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
	Panier	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €

Les tarifs du camping municipal « Le Guen » sont les suivants :

CAMPING « LE GUEN »
EMPLACEMENT NU / LES FORFAITS
Forfait Campeur – accueil collectif – basse saison 1 Place – 2 Adultes -- 1 VL - Elec
Forfait Campeur – accueil collectif - haute saison 1 Place –2 Adultes- 1 VL – Elec – douche - sanitaires
Forfait Campeur – travailleur saisonnier – Haute saison 1 Place –1 Adulte- 1 VL – Elec – douche - sanitaires

2024			
BASSE SAISON		HAUTE SAISON	
HT	TTC	HT	TTC
10 €	11,00 €		
		12,72 €	14,00€
		4,55 €	5,00

CAMPING « LE GUEN » CAMPING-CARS (*)
CAMPING-CARS / LES FORFAITS
Forfait Camping-cars – basse saison Forfait 24H00 - 1 Place – 2 Adultes – vidange
Forfait Camping-cars – haute saison Forfait 24H00 - 1 Place – 2 Adultes – Elec – vidange – douche - sanitaires

2024	
BASSE SAISON	HAUTE SAISON
TTC	TTC
9,00 €	
	14,00€

(*) recettes encaissées sur le budget principal de la commune d'où des tarifs TTC.

TARIFS SOCIAUX 2024 APPLICABLES AU CAMPING LE GUEN	
GRATUITE TOTALE	Au bénéfice des Groupes Scolaires et de l'Accueil de Loisirs Municipal d'ERQUY (ALSH) et des enfants handicapés.
ABATTEMENT DE 50%	Les titulaires de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité mentionnée à l'article L.815-3 du code de la sécurité sociale devenu l'article L.815-24 dudit code.
	Au bénéfice des Groupes Scolaires et de l'Accueil de Loisirs de Lamballe Terre et Mer (ALSH)
	Les titulaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) mentionnée à l'article L.821-1 du code de la sécurité sociale.
	Les titulaires de la Carte d'Invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles.
ABATTEMENT DE 30%	Les tuteurs légaux et Parents d'Enfants Handicapés ainsi que les organismes à but non lucratif de prise en charge du handicap.
	Au bénéfice des Groupes Scolaires et de l'Accueil de Loisirs (ALSH) hors Lamballe-Terre-et-Mer
	Au bénéfice des Groupes Adultes et des Groupes Enfants organisés par une personne morale à but non lucratif.

Les périodes de basse et haute saison sont définies comme suit :

CAMPING LE GUEN		
DATES	2024	
	Basse Saison	Haute Saison
Campeurs	29/03 – 30/06	01/07 – 01/09
	02/09 – 29/09	
Camping-cars	01/01 - 30/06	01/07 – 01/09
	28/08 – 31/12	